



# GLOSSAIRE

## COMMISSION LOCALE DE L'EAU

ANNÉE 2022



---

**Commission Locale de l'Eau du SAGE de l'Authion**

Syndicat Mixte du Bassin de l'Authion et de ses Affluents

1 Boulevard du Rempart, 49250 Beaufort-en-Anjou

02.41.79.73.81 | [contact@sage-authion.fr](mailto:contact@sage-authion.fr) | [www.sage-authion.fr](http://www.sage-authion.fr)



## A

- AAC** : Air d'Alimentation de Captage
- AAPPMA** : Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique
- ACCA** : Association Communale de Chasse Agréée
- ADAPAEF** : Association Départementale Agréée des Pêcheurs Amateurs aux Engins et Filets
- ADEME** : Agence De l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie
- ADES** : Accès aux Données sur les Eaux Souterraines
- AELB** : Agence de l'Eau Loire Bretagne.
- AEP** : Alimentation en Eau Potable
- AFB** : Agence Française de la Biodiversité, anciennement ONEMA\* et aujourd'hui OFB\*
- AGRESTE** : service statistique du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche
- AICA** : Association Intercommunale de Chasse
- ANC** : Assainissement Non Collectif
- ANCT** : Agence Natinale de la Cohésion des Territoires, créée en 2020 à la suite de la fusion du CEGET\* et d'autres organismes.
- ANPER-TOS**: Association Nationale pour la Protection des Eaux et Rivières Truite Ombre Saumon
- AOC** : Appellation d'Origine Contrôlée
- ARBRE** : réseau des Agriculteurs Respectueux de la Biodiversité et des Richesses de l'Environnement
- ARS** : Agence Régionale de Santé
- ATEnEE** : Actions Territoriales pour l'Environnement et l'Efficacité Energétique (2002)
- AUP** : Autorisation Unique de Prélèvement
- AZI** : Atlas des Zones Inondables

## B

- BASIAS** : Base de données d'Anciens Sites Industriels et Activités de Service
- BASOL** : base de données sur les sites et sols pollués ou potentiellement pollués appelant une action des pouvoirs publics, à titre préventif ou curatif.
- BCAE** : Bonnes Conditions Agricoles et Environnementales
- BNPE** : Banque Nationale des Prélèvements en Eau
- BRGM** : Bureau de Recherches Géologiques et Minières
- BSS** : Banque du Sous-Sol

## C

- CA** : Communauté d'Agglomération
- CAD** : Contrat d'Agriculture Durable. Remplace les CTE\* suspendus le 6 août 2002 par décision ministérielle
- CAE** : Commission Agroécologique portée par la DRAAF\*, anciennement appelée CREPEPP\* puis CROS\*
- CAPDL** : Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire
- CASVL**:Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire
- CC** : Communauté de Communes
- CCALS** : Communauté de Communes Anjou Loir Sarthe
- CCBV** : Communauté de Communes Baugeois Vallée
- CCCVL** : Communauté de Communes Chinon Vienne Loire
- CCTOVAL** : Communauté de Communes Touraine Ouest Val de Loire
- CEGET** : Commissariat Général à l'Egalité des Territoires, anciennement DATAR\* puis DIACT\* et est devenu l'ANCT\* depuis 2020
- COD** : Carbone Organique Dissous

**CODOR** : Comité D'Orientation  
**COTEC** : Comité TEChnique  
**CCI** : Chambre de Commerce et d'Industrie  
**CG** : Conseil General  
**CIEM** : Conseil International pour l'Exploration de la Mer  
**CIPAN** : Cultures Intermédiaires Pièges à Nitrates  
**CLE** : Commission Locale de l'Eau  
**COGEPOMI** : Comité de GEstion des POissons Migrateurs  
**CPIE** : Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement  
**CRBV** : Contrat Régional de Bassin Versant  
**CRE** : Contrat Restauration Entretien de rivière, zones humides  
**CREPEPP** : Cellule Régionale d'Etude de la Pollution des Eaux par les Produits Phytosanitaires des Pays de la Loire portée par la DRAAF\* devenu en 2009 le CROS\* puis la CAE en 2018  
**CRISTAL** : Centre Régional Informatisé par Système de Télémessures pour l'Aménagement de la Loire  
**CROS** : Comité Régional d'Orientation et de Suivi, anciennement CREPEPP\* et devenu la CAE\* en 2018  
**CSP** : Conseil Supérieur de la Pêche, devenu depuis le 27 avril 2007 l'ONEMA\*  
**CTE** : Contrat Territorial d'Exploitation, suspendus le 6 août 2002 par décision ministérielle et remplacé par les CAD\*  
**CT Eau** : Contrat Territorial Eau  
**CTMA** : Contrats Territoriaux Milieux Aquatiques  
**CUALM** : Communauté Urbaine Angers Loire Métropole

## D

**DATAR** : Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale, devenue DIACT\* en 2005 puis CGET\* en 2014 et ANCT\* en 2020

**DBO5** : Demande Biochimique d'Oxygène sur 5 jours  
**DCE** : Directive Cadre sur l'Eau  
**DCO** : Demande Chimique d'Oxygène  
**DDAF** : Direction Départementale de l'Agriculture et des Forêts, aujourd'hui inclu dans les mission de la DDT\*  
**DDE** : Direction Départementale de l'Equipement, aujourd'hui inclu dans les mission de la DDT\*  
**DDRM** : Dossier Départemental des Risques Majeurs  
**DDT** : Direction Départementale des Territoires  
**DEXEL** : Diagnostic Environnemental des Exploitations d'ELevage  
**DIACT** : Délégation Anterménistérielle A la Compétitivité des Territoires, anciennement DATAR\*, puis devenue CGET\* en 2014 et ANCT\* en 2020  
**DICRIM** : Dossier d'Information Communal sur les Risques Majeurs  
**DIREN** : Direction Régionale de l'Environnement, incluse dans les missions de la DREAL\* depuis 2011  
**DOCOB** : DOcument d'OBjectifs, dans le cadre des procédures Natura 2000  
**DOE** : Débit d'Objectif d'Etiage  
**DPF** : Domaine Public Fluvial  
**DRAAF** : Directions Régionales de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt, anciennement DRAF\*  
**DRAF** : Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt, devenu DRAAF\* en 2008  
**DRE** : Direction Régionale de l'Equipement, incluse dans les missions de la DREAL\* depuis 2011  
**DREAL** : Directions Régionales de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement  
**DRIRE** : Direction Régionale de la Recherche, de l'Industrie et de l'Environnement, incluse dans les missions de la DREAL\* depuis 2011  
**DSH** : Débit de Seuil Hivernal

**DUP** : Déclaration d'Utilité Publique  
**DVP** : Dispositifs Végétalisés Permanents

## E

**EDEN** : Etude Des Equilibres Naturels  
**EEE** : Espèces Exotiques Envahissantes  
**EH** : Equivalents-Habitants. Unité de pollution industrielle correspondant à celle d'un habitant réel  
**EHGO** : Entente Halieutique Grand Ouest  
**ENS** : Espace Naturel Sensible  
**EPAGE** : Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau du bassin versant Loire Lignon (anciennement SICALA\*)  
**EPCI-FP**: Etablissement Public de Coopération Intercommunale à Fiscalité Propre  
**EPTB** : Etablissement Public Territorial de Bassin  
**ERU** : Directive Européenne relative aux Eaux Résiduaires Urbaines  
**ETP** : Evapotranspiration

## F

**FDAAPPMA** : Fédération Départementale des Associations Agréées de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique. Fédère toutes les A.A.P.P.M.A d'un département.  
**FDGDON** : Fédération Départementale des Groupement de Défense contre les Organismes Nuisibles  
**FEADER** : Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural  
**FNDAE**:Fonds National pour le Développement des Adductions d'Eau  
**FREDON** : Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles

## G

**GCE** : masse d'eau Grands Cours d'Eau  
**GEMAPI** : Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations  
**GR** : Grande Randonnée  
**GWD** : Ground Water Directive

## H

**HAP** : Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques  
**HMUC** : Hydrologie Milieux Usages Climat

## I

**I2M2** : Indice Invertébrés Multi-Métrique  
**IBD** : Indice Biologique Diatomées  
**IBGN** : Indice Biologique Global Normalisé  
**ICPE** : Installation Classée pour la Protection de l'Environnement  
**IGN** : Institut Géographique National français  
**INDICANG** : ancien INDICateurs d'abondance et de colonisation sur l'ANGuille européenne  
**INSEE** : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques  
**IPPC** : Integrated Pollution Prevention and Control. Directive 96/61/CE du 24 septembre 1996 relative à la prévention et à la réduction intégrées de la pollution des grands industriels  
**IPR** : Indice Poisson de Rivière  
**IPS** : Indice de Polluo Sensibilité  
**IREP** : base de données du Registre français des émissions polluantes aussi appelé RRTP\*

## L

**LOGRAMI** : association LOire GRands MIGrateurs (poissons)  
**LPO** : Ligue de Protection des Oiseaux

## M

**MAE** : Mesure Agro (ou agri) Environnementale  
**MATER** : Mesure agro (ou agri) Environnementale Territorialisée

**ME** : Masse d'Eau (unité d'évaluation utilisée par la DCE\*)

**MEA** : Masse d'Eau Artificialisée

**MEDAD** : Ministère de l'Ecologie du Développement et l'Aménagement Durables remplacé par le MEEDDAT\*

**MEEDDAT** : Ministère de l'Ecologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire anciennement MEDAD\* et devenu le MTES\* en 2017 puis MTE\* en 2020

**MEFM** : Masse d'Eau Fortement Modifiée

**MES** : Matières En Suspension

**METOX** : métaux toxiques totaux

**MISEN** : Mission Interservices de l'Eau et de la Nature (regroupement des services de l'état sur le thème de l'eau et des milieux aquatiques)

**MO** : Matières Organiques

**MOOX** : altération en Matières Organiques et Oxydables

**MTE** : Ministère de la Transition Ecologique créé en 2020 (anciennement : MEDAD\* puis MEEDDAT\* puis MTES\*)

**MTES** : Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire

## N

**NGF** : Nivellement Général de la France constituant un réseau de repères altimétriques disséminés sur le territoire français métropolitain

**NGL** : Azote Global

**NH4+** : Ammonium

**NKJ** : Azote Kjeldahl

**NQE** : Normes de Qualité Environnementales

## O

**OFB** : Office Français de la Biodiversité (anciennement AFB ou encore ONEMA)

**OMS** : Organisation Mondiale de la Santé

**OMS** : Objectifs Moins Strict (SDAGE 2022-2027)

**ONCFS** : Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage. a fait l'objet d'une fusion avec l'AFB\* pour devenir l'OFB\* en 2020

**ONDE** : Observatoire National Des Etiages

**ONEMA** : Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (créé le 27 avril 2007 en remplacement du CSP) aujourd'hui OFB

**ONSEA** : Observatoire National des Services d'Eau et d'Assainissement

**ONF** : Office National des Forêts

**ORSEC** : plan d'Organisation des SECours

**OUGC** : Organisme Unique de Gestion Collective

## P

**PAC** : Politique Agricole Commune

**PAGD** : Plan d'Aménagement et de Gestion Durable du SAGE

**PAPI** : Programmes d'Action de Prévention des Inondations

**PCB** : terme global pour les Biphényles (Poly) Chlores par substitution. En pratique, il comprend également les Biphényles monochlores

**PCR** : Porter à Connaissance Risque

**PDPG** : Plan Départemental pour la Protection du milieu aquatique et la Gestion des ressources piscicoles

**PDRH** : Plan de Développement Rural Hexagonal (2007-2013)

**PE** : Plan d'Eau

**PGRI** : Plan de Gestion des Risques d'Inondations

**PHEC** : Plus Hautes Eaux Connues

**PLU** : Plan Local d'Urbanisme : remplace le P.O.S (Plan d'Occupation du Sol)

**PLUi** : Plan Local d'Urbanisme intercommunal

**PMPOA** : Plan de Maitrise des Pollutions d'Origine Agricole (1993-2012)

**PNR LAT** : Parc Naturel Regional Loire Anjou Touraine

**POS** : Plan d'Occupation des Sols, remplacé par les P.L.U\*

**PPC** : Périmètre de Protection de Captage (d'alimentation en eau potable)

**PPE** : Politique et Police de l'Eau

**PPE** : Périmètre de Protection Éloigné (captage eau postable)

**PPI** : Périmètre de Protection Immédiat (captage eau postable)

**PPR** : Plan de Prévention des Risques

**PPR** : Périmètre de Protection Rapproché (captage eau postable)

**PPRI** : Plan de Prévention des Risques inondations

**PSS** : Plan de Surfaces Submersibles

**Pt** : Phosphore total

**PVE** : Plan Végétal Environnement

## R

**RCA** : Réseau de Contrôle Additionnel

**RCO** : Réseau de Contrôle Opérationnel

**RCS** : Réseau de Contrôle et de Surveillance, remplace le RNB à partir du 1er janvier 2007

**RCVL** : Région Centre Val de Loire

**REH** : Réseau d'Evaluation des Habitats

**RGA** : Recensement Général Agricole

**RGP** : Recensement Général de la Population

**RHP** : Réseau Hydrobiologique Piscicole

**RM** : Répertoire des Métiers

**RNAOE** : Risque de Non-Atteinte des Objectifs environnementaux

**RNB** : Réseau National de Bassin. Remplacé par le RCS\*

**RNDE** : Réseau National des Données sur l'Eau

**ROCA** : Réseau d'Observation des Crises d'Assec

**ROE** : Référentiel des Obstacles à l'Écoulement

**ROM** : Réseau d'Observation des Milieux

**RPDL** : Région des Pays de la Loire

**RRTP** : Registre des Rejets et des Transferts de Polluants

**RSD** : Règlement Sanitaire Départemental

**RSTRI** : Réseau Stratégique du Territoire à Risque d'Inondation

**RSREF** : Réseau des Sites de Référence

## S

**SADRAL** : Société d'Aménagement et de Développement de la Région Authion Loire

**SAGE** : Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

**SATEA** : Soutien et Assistance Technique Eau Assainissement

**SATESE** : Service d'Assistance Technique aux Exploitants de Stations d'Épuration

**SAU** : Surfaces Agricoles Utiles

**SAUR** : Société d'Aménagement Urbain et Rural

**SC** : Site classé

**SCHAPI** : Service Central d'Hydrométéorologie et d'Appui à la Prévision des Inondations

**SCOP** : Surface en Céréales, Oléagineux et Protéagineux

**SCOT** : Schéma de Cohérence Territoriale

**SDAEP** : Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable

**SDAGE** : Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux

**SDAP** : Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine

**SDC** : Schéma Départemental des Carrières

**SDVP** : Schéma Départemental de Vocation Piscicole

**SEA** : Syndicat de l'Eau de l'Anjou

**SEQ Eau** : Système d'Evaluation de la Qualité de l'Eau

**SGAR** : Secrétaire Général pour les Affaires Régionales

**SI** : Site Inscrit

**SIAC** : ancien Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Couasnon, inclu dans le SMBAA depuis 2015

**SIACEBA** : ancien Syndicat Intercommunal d'Aménagement des Cours d'Eau du Bassin de l'Authion, a fusionné avec le SMBAA en 2019

**SIAEP**: Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable

**SIC** : Site d'Intérêt Communautaire

**SICALA** : ancien Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Loire et de ses Affluents, devenu l'EPAGE en janvier 2021

**SIEAAB** : Syndicat Intercommunal d'Eau et d'Assainissement de l'Agglomération Baugeoise

**SISPEA** : Système d'Information sur les Services Publics d'Eau et d'Assainissement

**SIVOM** : Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples

**SIVUAEP** : Syndicat Intercommunal à Vocation Unique d'Alimentation en Eau Potable

**SMAEP** : Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable

**SMBAA** : Syndicat Mixte du Bassin de l'Authion et de ses Affluent, structure unique du bassin versant de l'Authion, porteuse du SAGE, depuis 2019

**SMIDAP** : Syndicat Mixte pour le Développement de l'Aquaculture et de la Pêche des Pays de la Loire

**SMLA** : ancien Syndicat Mixte Loire Authion, devenu le SMBAA en 2015

**SPANC** : Service Public d'Assainissement Non Collectif

**SPC** : Service de Prévision des Crues

**STEP** : Station d'épuration aujourd'hui appelé STEU\*

**STEPNE** : Système Territorial d'Etudes et de Recherches Naturalistes et Ecologiques

**STEU** : Station de Traitement des Eaux Usées

**STGS** : Société de Travaux Gestion et Services des Eaux

**STH** : Surface Toujours en Herbe

**SYDEVA** : Syndicat Mixte pour le Développement Agricole de la Vallée de l'Authion (anciennement Entente Interdépartementale)

## T

**TAC** : Titre Alcalimétrique Complet

**TPCE** : masse d'eau Très Petit Cours d'Eau

**TRI** : Territoire à Risque d'Inondation

## U

**UG** : Unité de Gestion du SAGE Authion

**UGB** : Unité Gros Bovin

**UNICEM** : Union Nationale des Industries de Carrières et des Exploitations de Matériaux de Construction

**UTA** : Unité de Travail Agricole

## V

**VNF** : Voies Navigables de France

**VP** : Volumes Prélevables

## Z

**ZAC** : Zone d'Aménagement Concerté

**ZAP** : Zone d'Action Prioritaire

**ZAR** : Zones d'Action Renforcée (captage)

**ZH** : Zones Humides

**ZICO** : Zone d'Intérêt communautaire pour la Conservation des Oiseaux sauvages

**ZNIEFF** : Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique

**ZNT** : Zones Non Traitées (phytosanitaires)

**ZPS** : Zone de Protection Spéciale

**ZSC** : Zone Spéciale de Conservation

**ZRE** : Zone de Répartition des Eaux

## LÉGENDE

ANCIENS ACRONYME

ACRONYMES ACTUELS



## A

**Aérobic** : se dit d'un organisme utilisant de l'oxygène de l'air ou de l'eau.

**Alcalinité** : teneur en carbonates et bicarbonates des métaux alcalins ou alcalinoterreux. L'élément habituellement dominant est le bicarbonate de calcium.

**Aléa** : phénomène naturel (inondation, mouvement de terrain etc.) d'apparition (occurrence : délai entre deux apparitions) et d'intensité variable (crue torrentielle ou de plaine etc.)

**Alluvion** : dépôts argileux ou sableux émergés qu'ont laissé des eaux par des sédimentations successives.

**Altération** : Modification de l'état d'un milieu aquatique ou d'un hydrosystème, allant dans le sens d'une dégradation. Les altérations se définissent par leur nature (physique, ionique, organique, toxique, bactériologique,...) et leur effet (eutrophisation, asphyxie, empoisonnement, modification des peuplements,...). Le plus souvent ces altérations sont dues aux activités humaines, mais elles peuvent aussi être d'origine naturelle. (Source : d'après le Ministère chargé du développement durable)

**Anthropique** : résultant de l'action ou de la présence humaine.

**Aquifère** : formation géologique contenant de façon temporaire ou permanente de l'eau mobilisable, constituée de roches perméables et capable de la restituer naturellement et/ou par exploitation. L'aquifère est dit libre s'il existe une zone non saturée dans la nappe ; il est captif dans le cas contraire.

**Assec** : Assèchement temporaire d'un cours d'eau ou d'un tronçon de cours d'eau ou d'un plan d'eau. Dans le cadre du suivi mené par l'observatoire national des étiages (Onde), un cours d'eau est considéré en assec lorsque l'eau est totalement évaporée ou infiltrée sur plus de 50% de la station d'observation. (Source : d'après OFB)

**Autoépuration** : processus biologique, chimique ou physique, permettant à une eau polluée de retrouver naturellement son état original sans intervention extérieure

**Auxiliaires de cultures** : au sens large, est un organisme vivant qui fournit des services écosystémiques permettant de faciliter la production agricole. Il remplace tout ou partie du travail et des intrants apportés par l'agriculteur. (Source : Alim'Agri, 2013)

## B

**Bande enherbée** : Bande de couvert herbacé permanent, localisée par exemple sur un versant, au fond d'un vallon ou le long d'un cours d'eau. Elle permet de diminuer la pollution de l'eau d'origine agricole en interceptant les ruissellements ou les dérives de pulvérisation provenant de la zone émettrice avant qu'ils n'atteignent le cours d'eau. Elle retient ainsi les matières en suspension et limite les transferts de phosphore, d'azote et de produits phytosanitaires. (Source : d'après OFB)

**Bassin hydrographique** : étendue de terrain dont les eaux de ruissellement se déversent dans un même cours d'eau, en suivant la pente naturelle, par les ruisseaux, torrents... jusqu'à la rivière principale ou le fleuve qui constitue l'exutoire.

**Bassin versant** : superficie de territoire drainée par un cours d'eau ou ensemble des surfaces dont les ruissellements convergent vers un exutoire.

**Biodégradable** : substance ou matière dont la dégradation peut s'effectuer par l'intervention complexe d'organismes vivants.

**Biodiversité** : richesse en organismes vivants qui peuplent la biosphère, englobant à la fois les individus et leurs relations fonctionnelles.

**Boire** : Rigole à ciel ouvert faisant communiquer une masse d'eau stagnante avec une rivière; fossé pratiqué sur le bord d'une rivière.

## C

**Captage** : dérivation d'une ressource en eau. Au sens restreint, désigne tout ouvrage utilisé couramment pour l'exploitation d'eaux de surfaces ou souterraines

**Comité de bassin** : Assemblée qui regroupe les différents acteurs, publics ou privés, agissant dans le domaine de l'eau au sein d'un bassin ou groupement de bassins. Le comité de bassin est consulté sur l'opportunité des actions significatives d'intérêt commun au bassin envisagées et, plus généralement, sur toutes les questions relatives à la gestion de l'eau et des milieux aquatiques. Il définit les orientations de l'action de l'agence de l'eau et participe à l'élaboration de ses décisions financières. Il adopte l'état des lieux et le SDAGE\*. (Source : d'après Ministère chargé de l'environnement et OFB\*)

**Confluence** : désigne à la fois la rencontre entre deux cours d'eau et le site où se produit cette rencontre, aussi appelé le confluent.

**Continuité écologique** : Libre circulation des organismes vivants et leur accès aux zones indispensables à leur reproduction, leur croissance, leur alimentation ou leur abri, le bon déroulement du transport naturel des sédiments ainsi que le bon fonctionnement des réservoirs biologiques (connexions, notamment latérales, et conditions hydrologiques favorables). (Source : d'après l'OFB\*)

**Corridor écologique** : Espace naturel (terrestre, aquatique ou aérien) assurant la connexion entre les milieux d'intérêt écologique, garantissant ainsi le déplacement, la dispersion des espèces et leur permettant d'exploiter au mieux ces milieux en fonction de leur besoin et de stabiliser leur population. (Source : d'après l'OFB\*)

**Crue** : Phénomène caractérisé par une montée plus ou moins brutale du niveau d'un cours d'eau, liée à une croissance du débit. La crue ne se traduit pas toujours par un débordement du lit mineur. On caractérise d'ailleurs les crues par leur période de récurrence ou période de retour\*. (Source : d'après OFB)

**Cycle biologique** : Succession régulièrement répétitive de la même suite d'événements dans l'existence d'un être vivant, d'une lignée ou de l'ensemble du monde vivant. (Source :

d'après Larousse)

**Cyprinidé** : poisson de la famille des Cyprinidae (exemple: le gardon, la carpe...)

## D

**Débit** : Volume d'eau qui traverse un point donné d'un cours d'eau dans un laps de temps déterminé. (Source : d'après OIEau)

**Dévalaison** : descente de migration d'un cours d'eau par un poisson

**Diatomées** : algues microscopiques, unicellulaires ou coloniales

**Drainage** : Évacuation naturelle ou artificielle, par gravité ou par pompage, d'eaux superficielles ou souterraines. (Source : d'après Ministère en charge de l'environnement et OFB)

**Dureté** : teneurs dans l'eau en ions calcium et magnésium

## E

**Eaux souterraines** : Toutes les eaux se trouvant sous la surface du sol en contact direct avec le sol ou le sous-sol et qui transitent plus ou moins rapidement (jour, mois, année, siècle, millénaire) dans les fissures et les pores du sol en milieu saturé ou non. (Source: d'après OFB)

**Ecosystème** : Ensemble des êtres vivants (la biocénose), des éléments non vivants et des conditions climatiques et géologiques (le biotope) qui sont liés et interagissent entre eux et qui constitue une unité fonctionnelle de base en écologie. (Source : d'après Ministère chargé de l'environnement et OFB)

**Ecosystème aquatique** : Ecosystème spécifique des milieux aquatiques décrit généralement par : les êtres vivants qui en font partie, la nature du lit et des berges, les caractéristiques du bassin versant, le régime hydraulique, et les propriétés physico-chimiques de l'eau.

**Effluent** : eau usée ou eau résiduaire provenant d'une enceinte fermée telle qu'une station d'épuration, un complexe industriel ou un bâtiment d'élevage agricole.

**Embâcle** : Accumulation hétérogène de bois mort façonnée par les écoulements, entravant plus ou moins le lit et contre lesquels peuvent venir s'accumuler du bois dérivant et des déchets divers. A la fin de chaque période de crue, apparaissent des embâcles. Les embâcles participent à la diversification des écoulements et des habitats. (Source : d'après OFB)

**Envasement** : Dépôt de fins sédiments, constitués de particules de roches et de limon ou d'argile. Les cours d'eau transportent quelques millions de mètres cubes de sédiments chaque année. Leur dépôt provoque l'envasement de ces cours d'eau, des canaux, et des plans d'eau. Ce phénomène tout à fait naturel est accentué par une topographie plane, de faibles débits, les processus d'érosion\*, ainsi que par les rejets industriels et urbains. (Source : d'après OFB et INRA)

**Équilibre quantitatif d'une masse d'eau souterraine** : Se dit atteint lorsque le taux annuel moyen de captage à long terme ne dépasse pas la ressource disponible de la masse d'eau souterraine. (Source : d'après Agence de l'eau Rhin-Meuse)

**Erosion des berges** : Phénomène naturel, généralement provoqué par le courant, participant au transport de la charge solide et à la recharge sédimentaire du cours d'eau. (Source : d'après OFB)

**Espèce exotique envahissante (EEE\*)** : une espèce exotique, dite aussi allochtone ou non indigène, dont l'introduction par l'homme, volontaire ou fortuite, sur un territoire menace les écosystèmes, les habitats naturels ou les espèces indigènes avec des conséquences écologiques, économiques et sanitaires négatives. (Source : d'après Ministère chargé de l'écologie)

**Etat chimique** : Appréciation de la qualité d'une eau sur la base des concentrations en polluants incluant notamment les substances prioritaires. L'état chimique comporte deux classes : bon et médiocre.

**Etat écologique** : Appréciation de la structure et du fonctionnement des écosystèmes aquatiques associés aux eaux de surface. Il s'appuie sur ces critères appelés éléments de

qualité qui peuvent être de nature biologique (présence d'êtres vivants végétaux et animaux), hydromorphologique ou physico-chimique. L'état écologique comporte cinq classes : très bon, bon, moyen, médiocre et mauvais. (Source : d'après Agence de l'eau Rhin-Meuse)

**Etat quantitatif** : Appréciation de l'équilibre entre, d'une part, les prélèvements et les besoins liés à l'alimentation des eaux de surface, et d'autre part, la recharge naturelle d'une masse d'eau souterraine. (Source : d'après BRGM)

**Etiage** : niveau de débit le plus faible atteint par un cours d'eau lors de son cycle annuel  
**Eutrophe**: qui possède une forte teneur en éléments nutritifs.

**Eutrophisation** : enrichissement excessif du milieu aquatique en nutriments (nitrates et phosphates principalement), provoquant un déséquilibre grave de la flore et de la faune aquatique, dû notamment à la baisse de la teneur en oxygène dissous lors de la phase de décomposition. D'autres facteurs concourent à l'eutrophisation comme le ralentissement de la vitesse de l'eau, la température et l'éclairement.

**Exutoire** : Cours d'eau par lequel se déversent vers la partie aval d'un bassin fluvial les eaux d'un lac ou de toute autre zone humide occidentale. (Source : d'après AFB)

## F

**Faciès** : secteur de cours d'eau, d'une longueur variable, présentant une homogénéité des hauteurs d'eau, des vitesses et des natures des fonds

**Frayère** : Lieu de reproduction des poissons, des amphibiens, des mollusques et des crustacés (ils y pondent leurs oeufs). Les bancs de graviers, les bras morts, les forêts alluviales, les prairies inondables, les racines d'arbres constituent ces zones de frai. (Source : OFB)

## G

**Géomorphologie** : Discipline qui étudie les formes de relief et leur mobilité, leur dynamique. Dans le cadre des hydrosystèmes, l'analyse porte sur la géométrie du lit des cours d'eau et les causes de ses transformations spatiales (de l'amont vers l'aval) ou temporelles. (Source : d'après Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse)

**Gestion équilibrée et durable de la ressource en eau** : Selon la Loi sur l'eau de 1992, «gestion visant à assurer la préservation des écosystèmes aquatiques, des sites et des zones humides, la protection contre les pollutions et la restauration de la qualité des eaux (...), le développement et la protection de la ressource en eau, la valorisation de l'eau comme ressource économique et la répartition de cette ressource, et ce de façon à concilier et à satisfaire les différents usages, activités ou travaux liés à l'eau». (Source : d'après Ministère chargé de l'environnement et OFB)

**Grands migrateurs** : poissons effectuant de très longs déplacements du cours d'eau vers la mer. On distingue les espèces anadromes qui vivent en mer et se reproduisent en rivières (saumon, aloses, lamproies...) des espèces catadromes avec un cycle inverse (l'anguille).

## H

**Habitat** : somme des caractéristiques abiotiques (température, nature du substrat ...) et biotiques (liés aux êtres vivants) en un lieu précis

**Hélophyte** : Se dit d'une plante semi-aquatique dont les feuilles et les fleurs sont émergées au moins en partie. La plante hélophyte pousse sur les rives ou le fond des milieux aquatiques, lorsque la hauteur d'eau est suffisamment faible et que le fond et le faible courant permettent la fixation des racines. (Source : d'après OIEau)

**Hydrogéologie** : science des eaux souterraines permettant la connaissance des conditions géologiques et hydrologiques et les lois physiques en place

**Hydrogéomorphologie** : analyse les conditions, naturelles ou anthropiques, d'écoulement des eaux dans un bassin versant

**Hydrographie** : ensemble des cours d'eau et

plans d'eau d'une région

**Hydrologie** : peut se définir comme l'étude du cycle de l'eau et des différents flux

**Hydrophyte** : Se dit d'une plante aquatique dont les feuilles et les fleurs sont immergées. La plante hydrophyte pousse fixée sur le fond des milieux aquatiques ou flottant librement dans les zones de faible courant. (Source : d'après OIEau)

## L

**Lentique** : qualifie une eau stagnante ou caractérisée par des faibles vitesses de courant

**Lessivage** : Entraînement en profondeur par l'eau à travers les horizons de sols des substances fixées sur des particules fines. En particulier, les nitrates et certains produits phytosanitaires (ou leurs produits de dégradation) peuvent ainsi atteindre les nappes d'eau et en altérer la qualité, jusqu'à rendre l'eau impropre à la consommation. (Source : d'après BRGM)

**Lotique** : qualifie une eau courante

## M

**Macropolluant** : Ensemble comprenant les matières en suspension, les matières organiques et les nutriments, comme l'azote et le phosphore. Les macropolluants peuvent être présents naturellement dans l'eau, mais les activités humaines en accroissent les concentrations (rejets d'eaux usées, industrielles ou domestiques, ou pratiques agricoles). Par opposition aux micropolluants, toxiques à très faibles doses, l'impact des macropolluants est visible à des concentrations plus élevées. (Source : d'après SOeS)

**Masse d'eau** : Portion de cours d'eau, canal, aquifère, plan d'eau ou zone côtière homogène. Il s'agit d'un découpage élémentaire des milieux aquatiques destinée à être l'unité d'évaluation de la directive cadre sur l'eau 2000/60/CE. Une masse d'eau de surface est une partie distincte et significative des eaux de surface, telles qu'un lac, un réservoir, une rivière, un fleuve ou un canal, ... (Source :

d'après Ministère chargé de l'environnement et OFB)

**Matière oxydable (MO) :** Matière organique carbonée ou azotée (substance d'origine biologique). Les matières oxydables constituent l'essentiel de la partie biodégradable de la pollution organique rejetée. (Source : d'après Agence de l'eau Adour-Garonne)

**Morphologie :** traduit l'activité d'un cours d'eau et son mode d'évolution

## N

**Nappe d'accompagnement :** Nappe d'eau souterraine voisine d'un cours d'eau dont les propriétés hydrauliques sont très liées à celles du cours d'eau. L'exploitation d'une telle nappe induit une diminution du débit d'étiage du cours d'eau, soit parce que la nappe apporte moins d'eau au cours d'eau, soit parce que le cours d'eau se met à alimenter la nappe. (Source : d'après BRGM)

**Nappe souterraine :** Zone du sous-sol dans laquelle l'eau occupe complètement les interstices de la roche (aquifère\*) et est susceptible de se déplacer latéralement sous l'effet de la gravité et des gradients de pression. (Source : d'après BRGM et OFB)

**Nitrates :** Principaux éléments azotés des plantes, dont ils favorisent la croissance, ils jouent un rôle important comme engrais. Toutes les eaux naturelles contiennent normalement des nitrates à des doses variant selon les saisons (de l'ordre de quelques milligrammes par litre). Dans de nombreuses eaux souterraines et de surface, on observe aujourd'hui une augmentation de la concentration en nitrates d'origine diffuse ou ponctuelle. L'enrichissement progressif des eaux en nitrates peut conduire à compromettre leur utilisation pour la production d'eau potable et conduit, dans certains cas, à des développements importants d'algues. Ce phénomène d'eutrophisation\* est accentué par la présence de phosphore. (Source : d'après Agence de l'eau Adour-Garonne)

## P

**Physico-chimie :** Caractéristiques physiques et chimiques d'une eau. Lors de l'analyse d'un échantillon d'eau, les paramètres observés sont assez nombreux, et leur ensemble permet de rendre compte de la qualité physico-chimique de l'eau, qui conditionne le maintien de la biodiversité. Parmi les paramètres les plus étudiés, on retrouve par exemple la température, la turbidité, la concentration en matières organiques, minérales, azotées, etc. (Source : d'après Ministère chargé de l'environnement)

**Phytoplancton :** ensemble des végétaux microscopiques (algues) vivant en suspension dans l'eau

**Période de retour d'une crue :** Moyenne à long terme du temps ou du nombre d'années séparant une crue de grandeur donnée d'une seconde d'une grandeur égale ou supérieure. Par exemple une crue dont la période de retour est de 10 ans a chaque année 1 chance sur 10 de se produire (on parle de crue décennale). On parle alors de crue de référence 0,1. (Source : d'après Agence de l'eau Rhin-Meuse)

**Piézomètre :** dispositif servant à mesurer la hauteur piézométrique en un point donné d'une aquifère en permettant l'observation d'un niveau de nappe libre (dans le cas d'une nappe phréatique) ou d'une pression (dans le cas d'une nappe captive)

**Polluosensibilité :** se dit d'un organisme exigeant en qualité de l'eau. Sa présence témoigne de l'absence de dégradations physico-chimiques majeures

**Pollution diffuse :** pollution dont la ou les origines peuvent être généralement connues mais pour lesquelles il est impossible de repérer géographiquement des rejets dans les milieux aquatiques et les formations aquifères. (Source : d'après Ministère en charge de l'environnement et OFB)

**Pollution ponctuelle :** Par opposition à une « pollution diffuse », pollution provenant d'un site identifié, par exemple point de rejet d'un effluent. (Source : d'après Ministère chargé de l'environnement et OFB)

**Pression :** Exercice d'une activité humaine qui peut avoir une incidence sur les milieux aquatiques. Il peut s'agir de rejets,

prélèvements d'eau, artificialisation des milieux aquatiques, capture de pêche, etc.

## R

**Rejet** : Action de jeter, déverser ou laisser s'écouler dans les eaux superficielles, souterraines ou les eaux de mer une ou des substances quelconques. Les rejets peuvent être d'origine industrielle, domestique (collectivité urbaine,...), agricole (élevages,...). Ils peuvent être ponctuels ou diffus. (Source : d'après Ministère en charge de l'environnement)

**Renaturation d'un milieu** : Intervention visant à réhabiliter un milieu plus ou moins artificialisé vers un état proche de son état naturel d'origine. La renaturation se fixe comme objectif, en tentant de réhabiliter notamment toutes les caractéristiques physiques du milieu (reméandrage d'une rivière recalibrée par exemple), de retrouver toutes les potentialités initiales du milieu en terme de diversité biologique, de capacité autoépuration etc. (Source : d'après Agence de l'eau Rhin-Meuse)

**Rendement du réseau de distribution** : C'est le rapport entre le volume d'eau consommé par les usagers (particuliers, industriels) et le service public (pour la gestion du dispositif d'eau potable) et le volume d'eau potable d'eau introduit dans le réseau de distribution. (Source : d'après SISPEA\*)

**Réseau hydrographique** : Ensemble des milieux aquatiques (plans d'eau, cours d'eau, eaux souterraines, zones humides, etc.) présents sur un territoire donné, le terme de réseau évoquant explicitement les liens physiques et fonctionnels entre ces milieux. (Source : d'après Agence de l'eau Adour-Garonne)

**Réservoir biologique** : correspondent à des espaces vitaux pour la biodiversité aquatique : ce sont des espaces de vie pour la flore et la faune, habitats, zones de reproduction, nourriceries ou refuges. (Source : AELB)

**Réseau unitaire** : réseau d'assainissement recevant à la fois des eaux pluviales et des eaux usées (domestiques ou industrielles)

**Ressource en eau** : Source potentielle d'approvisionnement en eau permettant de satisfaire des besoins en eau liés à certaines activités humaines. Cette ressource peut être artificielle - par exemple un canal - ou

naturelle - par exemple un cours d'eau ou un littoral. (Source : d'après OFB et OiEau)

**Restauration** : Action consistant à favoriser le retour à l'état antérieur d'un écosystème dégradé par abandon ou contrôle raisonné de l'action anthropique. (Source : d'après Ministère chargé de l'environnement et OFB)

**Ripisylve** : végétation herbacée, arbustive et arborée naturellement présente sur les berges d'un milieu aquatique

**Risque** : Mesure des effets d'un aléa sur un territoire. L'importance d'un risque dépend donc de l'aléa mais aussi des enjeux exposés (populations, biens et environnement) et de leur vulnérabilité. Il n'y a pas de risque lorsque le territoire exposé à un aléa est dépourvu d'enjeux humains, matériels et environnementaux. (Source : d'après SOeS)

**Risque inondation** : Combinaison de la probabilité d'une inondation et des conséquences négatives potentielles pour la santé humaine, l'environnement, le patrimoine culturel et l'activité économique associées à une inondation. (Source : d'après Eur-lex)

## S

**Salmonidé** : poisson appartenant à la famille des Salmonidae (exemple: saumon atlantique, truite fario...)

Service écosystémique : Bienfait direct ou indirect que l'homme retire de la nature. Les écosystèmes et plus généralement la biodiversité soutiennent et procurent de nombreux services dits services écologiques ou services écosystémiques, qu'on classe parfois comme bien commun et/ou bien public, souvent vitaux ou utiles pour l'être humain, les autres espèces et les activités économiques. (Source : d'après Millenium Ecosystem Assessment (MEA))

**Station hydrométrique** : Station de mesure où sont effectués des relevés sur un ou plusieurs des éléments suivants relatifs aux cours d'eau, plans d'eau et réservoirs : hauteur d'eau, débit, transport et dépôt de matériaux, température et autres propriétés physiques de l'eau, caractéristiques de la couverture de glace et propriétés chimiques de l'eau. (Source : d'après BRGM)

## T

**Taux d'étagement** : est le rapport entre le cumul des hauteurs de chutes artificielles et la dénivelée du profil en long du cours d'eau. Il s'exprime en %. Le taux d'étagement décrit globalement l'altération des conditions d'écoulement dans le cours d'eau. (Source : d'après l'AELB\*)

**Turcie** : Digue élevée le long de la Loire et de quelques-uns de ses affluents pour garantir des crues subites auxquelles ils étaient sujets, servant également de routes le long du fleuve

les pollutions diffuses d'origine agricole transportées par l'eau (ou par dérive de pulvérisation). (Source : d'après Conseil régional de Poitou-Charentes, Irstea, OFB)

## V

**Vulnérabilité** : Fragilité ou susceptibilité face à un aléa donné ou une pression donnée. (Source : d'après SOeS)

## Z

**Zone d'expansion de crues [ZEC]** : Espace naturel ou aménagé où se répandent les eaux lors du débordement des cours d'eau dans leur lit majeur. Le stockage momentané des eaux écrête la crue en étalant sa durée d'écoulement. Ce stockage participe au fonctionnement des écosystèmes aquatiques et terrestres. En général on parle de zone d'expansion des crues pour des secteurs non ou peu urbanisés et peu aménagés. (Source : d'après Ministère chargé de l'environnement et OFB)

**Zone Humide** : Milieu naturel marqué par la présence temporaire ou permanente d'eau, accueillant une flore et une faune spécifique. Il peut s'agir par exemple d'un marais, d'une tourbière, d'une mare, d'un étang, d'un estuaire, etc. (Source : d'après OIEau et OFB)

**Zone Tampon** : Bande de terre entre des zones cultivées et un habitat naturel, aménagée pour limiter les effets de l'agriculture sur cet habitat (par exemple, une zone aménagée sur les rives d'un cours d'eau pour protéger l'habitat riverain et limiter l'apport de terre, d'éléments nutritifs et de pesticides dans les voies d'eau). Les zones tampons peuvent être sèches (bandes enherbées, prairies, bois par exemple) ou humides (mares, roselières ou autres). Elles jouent un rôle primordial dans la protection de la ressource en eau contre





## Commission Locale de l'Eau du SAGE de l'Authion

Syndicat Mixte du Bassin de l'Authion et de ses Affluents

1 Boulevard du Rempart, 49250 Beaufort-en-Anjou

02.41.79.73.81 | [contact@sage-authion.fr](mailto:contact@sage-authion.fr) | [www.sage-authion.fr](http://www.sage-authion.fr)